

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC-8915 Groupe : 20

Titre : Problématiques sociologiques contemporaines. Le Canada et les Autochtones, questions relationnelles

Session : Automne 2019

Horaire : Mardi, de 18h00 à 21h00

Enseignante : Leila Inksetter
Téléphone : (514) 987-3000 poste 4875
Bureau : A-5245
Courriel : inksetter.leila@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

DESCRIPTEUR GÉNÉRAL (DU RÉPERTOIRE DE COURS)

Thématiques sociologiques en lien avec les préoccupations de recherche des professeurs du département ou de professeurs ou chercheurs invités pour un cours ou une session. On s'intéressera autant aux dimensions théoriques qu'empiriques. Ce cours permettra de traiter de questions nouvelles, non prévues à la banque de cours réguliers.

DESCRIPTEUR SPÉCIFIQUE

Le séminaire *Problématiques sociologiques contemporaines. Le Canada et les Autochtones, questions relationnelles* se penche sur la nature de la relation entre le Canada et les Autochtones, les fondements de cette relation et les formes qu'elle pourrait prendre à l'avenir. Après une courte mise en contexte historique, le cours abordera différents thèmes, tel que les fondements idéologiques de la relation entre le Canada et les Autochtones, la notion d'identité, la gouvernance autochtone, la structure et le rôle de l'État vis-à-vis des Autochtones, la justice, la représentation du passé, le devoir de mémoire et les choix qui se présentent aux Autochtones dans le Canada d'aujourd'hui.

OBJECTIFS

Le séminaire a pour but d'initier les étudiants à une réflexion conceptuelle, en prenant pour objet la dynamique relationnelle entre le Canada et les Autochtones. Ainsi, le séminaire a pour objectif de faire prendre conscience aux étudiants que les paradigmes actuels sur ce sujet sont le produit de facteurs idéologiques et qu'ils sont dynamiques. Le produit de cette réflexion servira aux recherches individuelles des étudiants dans leur propre cheminement universitaire.

Par ailleurs, ce séminaire se veut une initiation pragmatique à la formule des congrès scientifiques avec discutant, en préparant les étudiants aux rôles de conférencier.e et de discutant.e.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours se présente sous la formule d'un séminaire. La participation active des étudiants sera donc requise tout au long de la session. Cette participation rendra plusieurs formes : participation individuelle hebdomadaire autour de lectures communes, production de commentaires sur les lectures, présentation d'une recherche personnelle et discussion sur la présentation d'un.e collègue (voir outils d'évaluation).

Les séances comporteront une part d'exposés magistraux faits par la professeure. Ces exposés seront accompagnés de discussions en commun autour de l'exposé et des lectures proposées. Au cours de la session, les étudiant.e.s présenteront leurs commentaires de texte. À la fin de la session, les étudiant.e.s présenteront le produit de leur recherche dans une formule de style colloque avec discutant.e.

Le calendrier de participation de chacun sera établi rapidement, au début de la session. Le respect des dates assignées assurera le bon déroulement de la session. Afin de faciliter les communications, tout transfert de document se fera sur Moodle.

Les lectures associées à chaque séance de cours sont obligatoires et sujettes à discussion en classe. Elles

seront disponibles sur Moodle. Les lectures proposées présentent un éventail de points de vue et de positions politiques, dans le but de susciter la discussion. Les lectures devront être faites avant chaque séance.

OUTILS D'ÉVALUATION

- **Participation (10%)**

Votre participation est importante. Une bonne participation implique avoir lu les documents requis et participer activement aux discussions. Elle implique également des interventions respectueuses envers les collègues, ainsi qu'un respect des échéanciers.

- **Commentaires de textes (2 x 15% = 30%)**

Chaque étudiant devra rédiger un commentaire écrit sur les lectures proposées dans deux séances de son choix, entre les semaines 5 et 13. Ce commentaire écrit sera à remettre le jour de la séance choisie. Ce commentaire sera présenté oralement pendant le séminaire et servira à alimenter la discussion par la suite.

Le commentaire de textes dépasse le résumé. Le commentaire doit exposer les arguments ou les positions sous-jacentes des auteurs étudiés, comparer les textes prévus dans la séance et les situer dans des débats plus vastes, en s'appuyant sur d'autres auteurs. Chaque commentaire écrit fait environ 2500-3000 mots, soit environ 20 minutes à l'oral.

La sélection des séances et lectures associées sera effectuée rapidement, au début de la session.

- **Recherche individuelle sur un sujet en lien avec le thème du cours (5% pour le plan de travail + 40% exposé = 45%)**

Chaque étudiant développera un sujet de son choix en lien avec le thème du cours et le présentera au groupe dans une formule de type colloque scientifique, qui se déroulera pendant les deux dernières séances de la session. Les présentations seront d'une durée de 20-25 minutes.

La recherche individuelle a pour but de montrer l'état des connaissances sur le sujet choisi et s'appuie sur une recherche documentaire étendue. Une mise en commun de l'avancement des travaux sera prévue à mi-parcours, par la remise d'un plan de travail (5%). Ce plan doit comporter le titre préliminaire, les thèmes et sous-thèmes abordés (quelques lignes sur leur justificatif), ainsi qu'une bibliographie préliminaire, le tout faisant 3 pages.

Une version écrite de l'exposé doit être remise une semaine avant l'exposé oral. Cette version n'est pas évaluée directement, mais doit être remise afin de permettre à votre discutant.e de se préparer.

- **Discussion sur la présentation orale d'un.e collègue (15%)**

Vous serez jumelé à un.e collègue et devrez commenter sa présentation orale. Le rôle de discutant, comme le commentaire de texte, consiste à relever les orientations choisies. Il s'agit d'un commentaire émotivement neutre. Le commentaire du/de la discutant.e est fait oralement et a une durée de 5 à 10 minutes.

Voir le barème de notation des cycles supérieurs du département de sociologie :

https://sociologie.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/58/2017/11/bareme_cycles_sup.pdf

DÉROULEMENT DU COURS

Semaine 1 (3 septembre 2019) : Introduction au cours

- MAINC. (2002). Terminologie autochtone-une terminologie en évolution qui se rapporte aux peuples autochtones au Canada

Semaine 2 (10 septembre) : Bases historiques de la relation entre le Canada et les Autochtones I : la relation coloniale

- Gohier, M. (2013). Les politiques coloniales françaises et anglaises à l'égard des Autochtones. Dans S. Gervais et M. Papillon A. Beaulieu (dir.). *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 113-134.
- Morin, M. (1997). Chapitre 3. Le statut des autochtones en Nouvelle-France et Chapitre 6. La Proclamation royale de 1763, la souveraineté et le territoire des peuples autochtones. Dans *L'usurpation de la souveraineté autochtone. Le cas des peuples de la Nouvelle-France et des colonies anglaises de l'Amérique du Nord*. Boréal, Montréal, p. 63-84 et 133-161.
- Sélection des séances pour les commentaires de textes (2 par étudiant, entre les semaines 5 et 13).

Semaine 3 (17 septembre) : Bases historiques de la relation entre le Canada et les Autochtones II : affirmation de l'État

- Pratt, J. (1995). Aboriginal Justice and the "Good Citizen": An Essay on Population Management. Dans K. Hazlehurst (dir.). *Legal Pluralism and the Colonial Legacy: Indigenous Experiences of Justice in Canada, Australia, and New Zealand*. Avebury Press, Aldershot, p. 39-71.

Semaine 4 (24 septembre) : Et maintenant? La situation juridique actuelle

- Dupuis, R. (2001). Chapitre 3. Le refus des Autochtones de demeurer confinés à la place qu'on leur a assignée. Dans *Quel Canada pour les Autochtones? La fin de l'exclusion*. Boréal, Montréal, p. 83-119.

Semaine 5 (1^{er} octobre) : Les fondements idéologiques de la relation entre Canada et les Autochtones

- Flanagan, T. (2002). Chapitre 2. Nous étions ici les premiers. Dans *Premières Nations? Seconds Regards*. Septentrion, Sillery, p. 21-35.
- Green, J. (1995). Vers une détente de l'histoire. L'héritage colonial du Canada remis en question. *Recherches amérindiennes au Québec*, 25 (4), p. 31-44.

Semaine 6 (8 octobre) : L'identité autochtone

- Tanner, A. (1992). Le pouvoir et les peuples du quart monde. *Anthropologie et sociétés*, 16 (3), p. 17-35.
- Trudel, P. (2007). Jusqu'à quatre-vingts nations autochtones au Canada? *Recherches amérindiennes au Québec*, 37 (1), p. 77-84.

- Cardinal, E. (2007). Commentaires sur le texte de Pierre Trudel « Jusqu'à quatre-vingts nations autochtones au Canada? », *Recherches amérindiennes au Québec*, 37 (1), p. 84-85.

Semaine 7 (15 octobre) : Gouvernance autochtone

- Morissette, A. (2007). Composer avec un système imposé. La tradition et le conseil de bande à Manawan. *Recherches amérindiennes au Québec*, 38 (2-3), p. 127-138.
- Beaulieu, A. et S. Béreau. (2016). « Voir par eux-mêmes à l'administration de leurs propres affaires » : les Innus de Pointe-Bleue et l'implantation des conseils de bande (1869-1951). *Recherches amérindiennes au Québec*, 46 (1), p. 87-102.
- Saganash, R. (1993). Gouvernement autochtone et nationalisme ethnique, *Cahiers de recherche sociologique*, 20, p. 21-44.

➤ **Remise du plan de travail (5%); établissement du calendrier des exposés oraux**

Semaine 8 (22 octobre) : Semaine de lecture

Semaine 9 (29 octobre) : Structure et rôle de l'État

- Sanders, D. (1988). The Constitution, the Provinces, and Aboriginal Peoples. Dans J. A. Long et M. Boldt (dir.). *Governments in Conflict? Provinces and Indian Nations in Canada*, University of Toronto Press, Toronto, p. 151-174.
- Duhaime, G. (1989). La catastrophe et l'État. Histoire démographique et changements sociaux dans l'Arctique. *Études Inuit Studies*, 13 (1), p. 75-114.

Semaine 10 (5 novembre) : Justice autochtone. Quelle justice?

- Rouland, N. (1983). L'acculturation judiciaire chez les Inuit au Canada, 1^e partie. *Recherches amérindiennes au Québec*, 13 (3), p. 179-191.
- Lajoie, A., Quillinan, H., Macdonald, R. et Rocher, G. (1998). Pluralisme juridique à Kahnawake? *Les Cahiers de droit*, 39 (4), p. 681-716.

Semaine 11 (12 novembre) : Représentation du passé et droits

- Charest, P. (2009). La disparition des Montagnais et la négation des droits autochtones : commentaires critiques sur le livre de Nelson-Martin Dawsoné, *Feu, fourrures, fléaux et foi foudroyèrent les Montagnais* (2005). *Recherches amérindiennes au Québec*, 39 (3), p. 81-95.
- Sioui, G. (1999). Chapitre 2. Le Cercle sacré de la vie. Dans *Pour une histoire amérindienne de l'Amérique*. Presses de l'Université Laval, Québec, p. 13-27.
- Beaulieu, A. (2000). Les pièges de la judiciarisation de l'histoire autochtone. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 53 (4), p. 541-551.

Semaine 12 (19 novembre) : Participer ou non?

- Morin, F. (2001). La construction de nouveaux espaces politiques inuits à l'heure de la mondialisation, *Recherches amérindiennes au Québec*, 31 (3), p. 25-36.
- Charest, P. (1992). La prise en charge donne-t-elle du pouvoir? L'exemple des Atikamek et des Montagnais. *Anthropologie et sociétés*, 16 (3), p. 55-76.

- Ladner, K. et Orsini, M. (2004). De l'« infériorité négociée » à l'« inutilité de négocier » : la Loi sur la gouvernance des Premières Nations et le maintien de la politique coloniale. *Politique et Sociétés*, 23 (1), p. 59-87.

Semaine 13 (26 novembre) : Devoir de mémoire, reconnaissance et résurgence

- Coulthard, G. S. (2018). Chapitre 4. Voir rouge : réconciliation et ressentiment. Dans *Peau rouge, masques blancs. Contre la politique coloniale de la reconnaissance*. Lux Humanités, Montréal, p. 181- 219.
- Lefranc, S. (2005). Qu'attendre des politiques du pardon? Dans M. Labelle, R. Antonius et G. Leroux (dir.). *Le devoir de mémoire et les politiques de pardon*. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 49-62.
- Wiewiorka, M. (2005). Les problèmes de la reconstruction identitaire. Dans M. Labelle, R. Antonius et G. Leroux (dir.). *Le devoir de mémoire et les politiques de pardon*. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 63-74.

- Remise de la version écrite de l'exposé oral par les présentateurs.trices du 3 décembre

Semaine 14 (3 décembre) : Exposés oraux des étudiant.e.s et commentaires des discutant.e.s

- Remise de la version écrite de l'exposé oral par les présentateurs.trices du 10 décembre

Semaine 15 (10 décembre) : Exposés oraux des étudiant.e.s et commentaires des discutant.e.s

DISPONIBILITÉ

Il est préférable de communiquer avec la professeure par courriel. Veuillez indiquer le sigle du cours dans l'objet du message. Si une rencontre en personne s'avérerait souhaitable, nous fixerons un rendez-vous pour une rencontre au bureau.

Les communications de la professeure se feront avec le courriel institutionnel et à travers la plateforme Moodle.

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

- Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_5.pdf
- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca